# Mr Ahmed Lahlimi : Le Maroc doit rechercher la convergence plutôt que l'émergence à "La vie éco"

«Le Maroc est-il un pays émergent ?», voici le genre de questions qui, assurément, n’appellent pas de réponse unilatérale. Il faut, pour tenter d’y répondre, un sens élevé de la nuance, de la complexité. Pour La Vie éco, qui s’est posée cette question dans le cadre des débats qu’elle organise régulièrement, Ahmed Lahlimi, de par son long parcours dans la vie publique (militant de gauche, puis ministre dans le premier gouvernement d’alternance et aujourd’hui patron du HCP), a le profil pour relever le défi de l’interrogation. Et de fait, le responsable du Haut commissariat au plan, abordant le sujet devant les invités de La Vie éco jeudi 1er octobre, ne s’est pas contenté d’aligner les indicateurs et autres ratios que l’institution qu’il dirige a la charge de produire, il a dressé un tableau complet de l’économie marocaine depuis l’indépendance à nos jours. C’est sans doute une manière pour lui de faire l’économie politique de la problématique de l’émergence et, par suite, de conclure que si le Maroc, par bien des aspects, s’inscrit dans la dynamique de l’émergence, il lui reste cependant des déficits à combler avant de rattraper les pays déjà installés dans ce «statut».

**D’une économie coloniale de production à une économie de rente**

Et là, l’éclairage de M. Lahlimi sur les raisons de ces déficits est pour le moins intéressant, en tout cas bien loin de poncifs, des sentiers battus : «Après l’indépendance, nous étions exactement dans la même situation que la Corée du Sud. Mais entre 1956 et 1990, malgré le choix du Maroc de s’arrimer au monde occidental, nous avions une politique économique et institutionnelle très conservatrice, nous n’avions pas fait les réformes de structures qui s’imposaient.

Au lieu de cela, le Maroc a procédé à la marocanisation (du commerce, de l’industrie, du foncier, etc.), c’est-à-dire à un transfert des acquis de la période du protectorat au profit de catégories sociales que l’Etat pouvait maîtriser. Du coup, nous sommes passés d’une économie coloniale de production à une économie de rente».

Le choix des décideurs de l’époque de ne pas opérer les réformes nécessaires, M. Lahlimi le met sur le compte des turbulences, parfois des conflits violents, qui traversèrent le mouvement national et des heurts qui opposèrent ce dernier aux pouvoirs publics. Et à la faveur de cette atmosphère d’incertitude qui enveloppait le pays, s’est installée «une méfiance, une défiance des investisseurs vis-à-vis du Maroc et de sa capacité à garantir la stabilité». Pour M. Lahlimi, ceci était d’autant plus dommageable que les économies occidentales traversaient alors une période euphorique de croissance (les trente glorieuses) dont le Maroc n’a pas su tirer profit. «C’est seulement à partir du milieu des années 90 que la méfiance qui s’est installée entre l’Etat et l’entreprise a commencé à se dissiper», témoigne M. Lahlimi.

Pour l’ex-bras droit de Abderrahmane Yousfi –lorsque celui-ci eut à diriger le gouvernement entre 1998 et 2002–, c’est cette longue parenthèse de la vie nationale qui explique que le Maroc est entré assez tardivement dans le processus de l’émergence économique. «En 2000, le Maroc avait un énorme passif à éponger : dans les infrastructures, l’économie, le social, les institutions… Il ne faut pas s’étonner, dans ces conditions, que l’on ait des indicateurs qui ne sont pas ceux des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)».

Certes, dira M. Lahlimi, la croissance économique depuis 2000 s’est accélérée à 4,4% en moyenne annuelle, au lieu de 3% durant la décennie 90, «mais le plus important, ce n’est pas tellement le taux de croissance, mais le PIB par habitant». Et celui-ci, constate-t-il, «est plus élevé chez les BRICS qu’au Maroc». Selon des indicateurs que le responsable du HCP a volontairement emprunté à des institutions internationales (Banque mondiale, institutions des Nations Unies, etc.), le PIB par habitant au Maroc était de 7 379 dollars PPA (parité de pouvoir d’achat) en 2014. Dans les 7 autres pays émergents considérés (Russie, Turquie, Mexique, Brésil, Chine, Afrique du Sud, Indonésie), le PIB par habitant, à la même date, était en moyenne de 16 400 dollars PPA, soit plus que le double de celui du Maroc. Il n’y a, dans cette catégorie de pays, que l’Inde qui affiche un PIB par habitant inférieur à celui du Maroc (5 833 dollars PPA). Mais, tempère notre invité, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant en Inde, sur la période 1990-2014, est plus élevée (4,9%) que celle du Maroc (2,5%).

**Le plus important, ce n’est pas tant le taux de croissance économique que celui du PIB par habitant**

Ce qui le conduit à conclure que si le pays de Gandhi parvient à maintenir ce rythme de croissance, il a toutes les chances de rattraper son retard en termes de PIB par habitant.

Bien que le taux de croissance du PIB par habitant au Maroc, sur la période 1990-2014, est plus élevé (2,5% par an en moyenne) que l’ensemble des pays émergents considérés (1,1%), il reste que cette même croissance est handicapée par son niveau de volatilité, 1,2 fois supérieure à celle observée chez les BRICS.

On l’a dit dès le départ, le sujet ne se prête pas à la simplification. Et en effet, dans la flopée de statistiques utilisée par M. Lahlimi pour les besoins de son exposé, il y en a qui, très nettement, sont en faveur du Maroc. Ainsi, le revenu brut disponible des ménages par habitant a crû de 5,1% en moyenne entre 2000 et 2014. Avec une inflation de 1,6% en moyenne sur la période, le pouvoir d’achat ressort à 3,5% par an en moyenne. La consommation des ménages, en hausse de 3,5% en moyenne annuelle sur la période considérée, a bénéficié aux catégories sociales les plus faibles davantage qu’aux catégories aisées. L’enquête du HCP sur le sujet montre en effet, rappelle Ahmed Lahlimi, que les 10% les plus faibles ont capté 7,7% de la croissance de la consommation, tandis que les 10% les plus aisés en ont perdu 5,4%. Ce qui amène le Haut commissaire au plan à conclure que «la croissance a été inclusive, pro-pauvre».

Comme pour corroborer ce constat, notre invité cite l’indice de Gini, un indicateur qui mesure le degré d’inégalités de revenus et de niveaux de vie : il est en moyenne de 40,9 sur la période 2003-2012, contre une moyenne de 45 pour l’ensemble des pays émergents considérés, sur la même période. En d’autres termes, les inégalités de revenus au Maroc sont certes plus élevées qu’en Inde, en Indonésie, en Turquie et en Russie, mais moins élevées que la moyenne des BRICS.

La pauvreté alimentaire a complètement disparu au Maroc, nous dit Ahmed Lahlimi. Et la pauvreté absolue, calculée selon la méthode de la Banque mondiale (2 dollars par personne et par jour), est pratiquement limitée au monde rural où elle touche 8% des ménages.

**Le Maroc investit un tiers de son PIB**

Autre indicateur, le taux d’investissement au Maroc en proportion du PIB, sur la période 2000-2013, est bien plus élevé (31,4%) que la moyenne (26%) de l’ensemble des BRICS. Individuellement, le taux d’investissement est plus élevé en Chine (43%), suivie bien loin derrière par l’Inde (32,3%) et, en troisième position, par le Maroc (31,4%). Toujours dans le domaine des investissements, le Maroc s’en sort plutôt bien en termes d’attractivité des IDE ; il fait mieux que l’Indonésie, l’Inde, la Turquie et l’Afrique du Sud. A ceci près que ce classement se base sur le rapport au PIB de ces flux d’IDE, ce qui relativise la comparaison vu que le PIB du Maroc est encore à un niveau plus faible que tous les autres.

Mais cette approche qui consiste à se comparer systématiquement «n’aboutirait probablement pas à grand-chose», estime le Haut commissaire au plan. «Le plus important, poursuit-il, ce n’est pas de se dire que l’on doit impérativement obtenir le statut de pays émergent, mais d’assurer les conditions d’une compétitivité globale des facteurs qui nous mette en situation de convergence avec les pays développés». C’est, au fond, l’idée centrale qu’a développée Ahmed Lahlimi dans son intervention au dîner-débat de La Vie éco. Pour lui, il est vain d’espérer réaliser un taux de croissance annuelle de 7%, comme certains le répètent imprudemment depuis des années. Moyennant quoi, pense-t-il, pour enclencher la dynamique de convergence, il importe surtout de mettre le paquet, pour ainsi dire, sur les deux autres dimensions de la compétitivité globale des facteurs : le capital humain et le capital social et institutionnel.

Pour un pays dont les ressources sont limitées, la proposition tombe sous le sens: il est en effet infiniment moins coûteux, en termes financiers, de “prioriser” le développement du capital institutionnel (justice, entités de régulation, etc.), afin de se caler, si l’on peut dire, sur les valeurs universelles, comme cela est d’ailleurs prévu dans la Constitution de 2011. «La théorie économique a évolué. L’investissement reste toujours nécessaire, mais guère suffisant : il faut, en parallèle, améliorer les ressources humaines et mettre en place des institutions de qualité. Le Maroc doit exceller sur le plan des droits de l’homme, de la lutte contre la corruption, en somme il doit émerger par l’excellence».

M. Lahlimi se dit convaincu que même avec une croissance relativement faible, le Maroc peut, s’il améliore substantiellement les deux autres piliers de la compétitivité globale des facteurs, le capital humain et le capital social et institutionnel, «avoir les caractéristiques d’un pays développé». Il rappelle à cet égard que le reproche fait aujourd’hui aux pays émergents est celui, précisément, de n’avoir pas réussi sur le plan social et institutionnel, et, ce faisant, de n’avoir pas emprunté, après l’accumulation physique, «le chemin de la convergence». Ceci, pense-t-il, est de nature à fragiliser leur position en tant qu’émergents, et «le Maroc ne devrait pas reproduire la même erreur».

**Quel modèle social mettre en place ?**

Mais si la mise en place d’institutions de régulation et de contrôle, répondant aux normes universelles, est relativement plus facile à entreprendre (tout est déjà prévu dans la Constitution), la difficulté, pour le patron du HCP, concerne le modèle social à inventer, «car nous n’en avons pas un». Il faut certes, argumente-t-il, améliorer le rythme de la croissance économique, mais celle-ci «doit s’accompagner d’une baisse des inégalités». M. Lahlimi indique à ce propos, reprenant le résultat des simulations réalisées par le HCP, que lorsqu’on baisse de 1% le taux des inégalités, la pauvreté se réduit 2 fois plus que si la croissance augmentait de 1%. Plus clairement, la réduction des inégalités a plus d’impact (positif) sur la pauvreté que la croissance, toutes choses étant égales par ailleurs.

Et cependant, la question qui reste posée est celle de savoir quel modèle social mettre en place ? Certains, note-t-il, seraient tentés de copier le modèle français, «mais nous n’avons pas les ressources qui vont avec». Et puis, s’interroge-t-il, le modèle de répartition, loué ici et là, est-il vraiment aussi égalitaire qu’on le décrit ? Pour un militant de gauche et qui se déclare encore attaché aux valeurs de gauche, l’interrogation, et plus encore l’explication qui suivra, a les apparences…d’une hérésie. «Pour moi, la grande inégalité contre laquelle il faut lutter, c’est l’inégalité des chances. Par conséquent, au lieu de distribuer des subsides, il importe de doter le pays des institutions et des équipements nécessaires pour que les citoyens, hommes et femmes, urbains et ruraux, puissent accéder de manière égale au savoir, à l’avoir et au pouvoir. C’est cette égalité des chances qui est la base de la cohésion sociale». Et M.

Lahlimi de citer, à ce propos, l’INDH (Initiative nationale pour le développement humain) comme exemple d’action à même d’aider les populations éligibles à se prendre en charge par elles-mêmes, par des activités génératrices de revenus, et ainsi améliorer leu vécu. «Bien entendu, il faut en améliorer la gestion, auditer, évaluer, rectifier afin de permettre un plein déploiement de l’initiative». De tout ce qui précède, il apparaît clairement que le Maroc, tout en n’appartenant pas à la catégorie des pays émergents, en a malgré tout quelques caractéristiques. Mais, encore une fois, pour M. Lahlimi, le problème ne se situe pas à ce niveau, il ne faudrait même plus chercher à tout prix à ressembler à ces pays émergents ; bien au contraire, il importe d’emprunter un autre chemin, celui de la convergence.

**«La planification est indispensable»**

**Le Haut commissaire au plan se dit convaincu qu’un pays doit disposer d’une boussole pour s’acheminer sans trop de ratages vers le développement. Cette boussole, c’est la planification, que M. Lahlimi tient absolument à distinguer de la planification du plan au sens soviétique du terme. «Tous les pays émergents ont une planification, c’est-à-dire une vision stratégique sur le long terme, avec des objectifs à court et moyen termes et des évaluations périodiques des étapes parcourues et des programmes réalisés».**

**Le Maroc par rapport aux BRICS**

**- Les exportations du Maroc représentent 0,12% des exportations mondiales. Cette part est de 1,6% en moyenne pour les BRICS.
- Les exportations du Maroc représentent 32% de son PIB, soit un niveau bien plus élevé que la moyenne des pays émergents (25,6%). Cet indicateur, là encore, est à relativiser, car il faut tenir compte du niveau du PIB du Maroc.
- Le Maroc importe, en biens et services, l’équivalent de 40,4% de son PIB, en moyenne sur la période 2000-2013. Cette part n’est que de 24% en moyenne chez les émergents sur la même période.
- Au Maroc, la part de l’industrie manufacturière dans le PIB est en moyenne de 17% sur la période 1990-2014, contre 32,2% en Chine, 25% en Indonésie, 20,5% en Turquie, 18,7% au Mexique, 18,2% en Afrique du Sud, 16,8% au Brésil, 16,4% en Russie et 15,8% en Inde.**

- L’indice de diversification, mis en place par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et publié par la Banque mondiale, est de 0,7 pour le Maroc sur la période 1995-2013, soit un niveau plus élevé que la moyenne (0,5) de pays émergents, considérés dans l’échantillon.
- En revanche, l’indice de concentration, établi par la même CNUCED pour mesurer le degré de concentration des marchés, est plus élevé au Maroc (0,17) que dans l’ensemble des pays émergents considérés à l’exception de la Russie où il ressort à 0,32.
- Le taux d’alphabétisation des adultes de 15 ans et plus entre 2005 et 2012 est le plus faible au Maroc (67,1%), après l’Inde (62,8%).
Ce taux est supérieur à 90% dans l’ensemble des autres pays de l’échantillon.
- Plus généralement, l’indice de développement humain des Nations Unies, pour l’année 2013, était de 0,62 pour le Maroc, soit le plus faible, après l’Inde (0,59).

**Les investissements ont un faible taux d’efficience**

**Le Maroc investit près du tiers de son PIB, et il faut continuer d’investir, recommande le Haut commissaire au plan. «La nécessité de réduire le déficit budgétaire ne doit pas être un prétexte pour réduire l’investissement», insiste-t-il. Mais dans le même temps, «il faut améliorer la gestion des programmes d’investissement». Selon Ahmed Lahlimi, le taux d’efficience des investissements, mesuré par l’ICOR (Incremental Capital Output Ratio), est aujourd’hui faible au Maroc, comparativement aux pays émergents; il faut donc l’améliorer.**

Pour lui, les investissements devraient être orientés vers les secteurs les plus productifs à la fois de valeur ajoutée exportable et d’emplois de qualité. Produire de la valeur ajoutée exportable, car il faut quand même parvenir à assurer «un financement quelque peu endogène» de l’économie. Faut de quoi le pays sera contraint de s’endetter sans fin. Créer des emplois de qualité, parce que, dira M. Lahlimi, sur le plan du capital humain, «il y a un paradoxe que le Maroc se doit de résoudre». Les études montrent, explique-t-il, qu’une année de formation supplémentaire d’un actif occupé génère une augmentation moyenne de 9% de son revenu. «Or, au Maroc, plus on avance dans la formation, moins on a la chance de trouver du travail», relève-t-il, faisant sans doute référence au taux de chômage des diplômés qui peut en effet représenter jusqu’à trois ou quatre fois celui des non-diplômés.

Cette situation, M. Lahlimi l’explique par la rigidité des structures de l’économie, la prédominance des secteurs à faible valeur ajoutée dans l’emploi total, comme le BTP, par exemple, ou encore les services informels, le commerce, etc. «Cette configuration de l’emploi et du chômage est l’inverse de ce que l’on peut observer chez les BRICS».